ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1414-20041183

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 772 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la triple finalité de la formation générale, telle que définie par le Ministère de l'Éducation, c'est-à-dire : l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition d'habiletés génériques, l'appropriation d'attitudes souhaitables;

CONSIDÉRANT QUE la formation générale évite l'enfermement de la formation spécifique et fournit à tous les citoyens d'une nation des références fondamentales communes, afin de permettre une discussion démocratique à partir de bases partagées;

CONSIDÉRANT QUE la formation complémentaire n'a jamais fait l'objet d'une évaluation par la CEEC, et qu'il serait important de l'examiner avant d'étendre son modèle à la formation générale;

CONSIDÉRANT QUE la formation du citoyen, qui devrait être la finalité première de l'éducation moderne et qui demeure le principe moteur de la formation générale dans les Cégeps, ne peut pas trouver de meilleur cadre que la réflexion philosophique;

CONSIDÉRANT QUE l'interrogation philosophique s'enracine dans une capacité réflexive qui est communément partagée et pratiquée et que le succès de l'éducation dépend de l'établissement et du renforcement de cette capacité commune;

CONSIDÉRANT QUE le cadre pédagogique propre aux diverses disciplines ne permet pas de dégager le sens de chacune; les cours de philosophie sont nécessaires à la formation générale, puisque seule l'interrogation philosophique peut donner sens à la pluralité des disciplines qui jalonnent le parcours de l'étudiant.

L'intervention réclamée se résume ainsi :

Les soussignés et soussignées demandons au ministre de l'Éducation, de maintenir le nombre actuel de cours obligatoires en philosophie dans le réseau collégial.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Pauline Marois, députée de Taillon

18 novembre 2004

Date

PÉTITION

pour le maintien des cours de philosophie obligatoires dans les Cégeps

Considérant :

La triple finalité de la formation générale, telle que définie par le Ministère de l'Éducation, c'est-à-dire :
-l'acquisition d'un fonds culturel commun
-l'acquisition d'habiletés génériques
-l'appropriation d'attitudes souhaitables;

Que la formation générale évite l'enfermement de la formation spécifique et fournit à tous les citoyens d'une nation des références fondamentales communes, afin de permettre une discussion démocratique à partir de bases partagées;

Que la formation complémentaire n'a jamais fait l'objet d'une évaluation par la CEEC, et qu'il serait important de l'examiner avant d'étendre son modèle à la formation générale;

Que la formation du citoyen, qui devrait être la finalité première de l'éducation moderne et qui demeure le principe moteur de la formation générale dans les Cégeps, ne peut pas trouver de meilleur cadre que la réflexion philosophique;

Que l'interrogation philosophique s'enracine dans une capacité réflexive qui est communément partagée et pratiquée et que le succès de l'éducation dépend de l'établissement et du renforcement de cette capacité commune;

Que le cadre pédagogique propre aux diverses disciplines ne permet pas de dégager le sens de chacune; les cours de philosophie sont nécessaires à la formation générale, puisque seule l'interrogation philosophique peut donner sens à la pluralité des disciplines qui jalonnent le parcours de l'étudiant.

Les soussignés et soussignées demandent à M. Pierre Reid, Ministre de l'Éducation, de maintenir le nombre actuel de cours obligatoires en philosophie dans le réseau collégial.

	Nom	Adresse (ville ou code postal)	Signature
1	Luc Langlois	Québec	
2	CLAIRE BRIERE	ST-Romuald	Claire Brière
3	SUZANNE THIVIERGE	Charlesbourg	Suzanne Thivierge
4	LUCILLE GENDRON	Ste-Foy	Lucille Gendron
5	FRANCINE ROY	Ste-Foy	Francine Roy
6	SYLVIE RAYMOND	Québec	Sylvie Raymond
7	J.M MARBOUX	QUÉBEC	
8	Jocelyn Maclure	Québec	
9	DAVID PICHÉ	Montréal	
10	Anne-Marie Cagnon	Québec	Anne-Marie Cagnon
11	JEAN THÉROUX	Québec	
12	Jean-Philippe Morin	Québec	
13	Guy Olivier Dorvau	Ste Foy	Guy Olivier Dorvau
14	Montmorency-Mathieu	Québec	Montmorency-Mathieu
15		Québec	LISA-MARIE AUBET
16	Hélène Frédéric	Québec	Hélène Frédéric
17	Annick Laliberté	Québec	Annick Laliberté
18	Annie Lévesque Annie Lévesque	Québec	Annie Lévesque
19	Louis-Philippe Demers	Québec	L-P Demers
20	Billy Vatcher	Québec	

Svp retourner les copies signées à : AGEEPP, 512 pavillion Félix-Antoine-Savard, Université Laval, Ste-Foy, G1K 7P4